
CONSEIL SYNDICAL du 16 mai 2022

Rapport n° 20220516 – 12a

Objet : Approbation de tarifs pour l'assainissement collectif 2022

Mesdames, Messieurs,

Les tarifs 2022 pour l'ensemble des usagers du service d'assainissement collectif ont été adoptés par délibération en date du 13 décembre 2021.

Ces tarifs ne prévoient pas le cas des usagers sans compteur pour lesquels la part variable ne peut être calculée. En effet, cette part variable est déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution.

Ainsi, et dans ce cadre, il est proposé :

- d'adopter une part fixe à 150 € pour les abonnés pour lesquels aucune part variable ne peut être calculée.

Par ailleurs, la commune de Bazus ayant adhéré pour l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2022, il convient de voter les tarifs à appliquer aux usagers de cette collectivité.

Dans ce cadre, il est proposé :

- d'appliquer le tarif unique 2022 ci-dessous pour la commune de Bazus

	TARIFS 2022			
	Part fixe	Part variable	Facture 120 m ³	Prix moyen du m ³ distribué
Tarif unique (6%)	65,00 €	1,27 €	217,40 €	1,81 €

Ces tarifs entreront en vigueur au 1^{er} juin 2022.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne